



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

**Concours : CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS
D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (CAPEPS)
et
CONCOURS D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE REMUNÉRATION (CAER)**

Section : SECTION ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Session 2021

Rapport de jury présenté par : **Madame Carole SEVE**
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Présidente de jury

INFORMATIONS GENERALES

CAPEPS Interne

NOMBRE DE POSTES MIS AU CONCOURS :	80
---	-----------

	Composants	% H/F	ADMISSIBLES	% H/F	ADMIS	% H/F
Femmes	273	24,7	57	28,3	22	27,5
Hommes	829	75,2	144	71,7	58	72,5
TOTAUX	1102		201		80	

MOYENNE DU PREMIER ADMIS :	19,67
MOYENNE DU DERNIER ADMIS :	15
MOYENNE DES CANDIDATS ADMIS :	17,16
MOYENNE DU DERNIER ADMISSIBLE	15

CAER

NOMBRE DE POSTES MIS AU CONCOURS :	115
---	------------

	COMPOSANTS	% H/F	ADMISSIBLES	% H/F	ADMIS	% H/F
Femmes	140	26,9	80	32,4	37	32,2
Hommes	381	73,1	167	67,6	78	67,8
TOTAUX	521		247		115	

MOYENNE DU PREMIER ADMIS :	19
MOYENNE DU DERNIER ADMIS :	12,65
MOYENNE DES CANDIDATS ADMIS :	14,95
MOYENNE DU DERNIER ADMISSIBLE	9,75

CAPEPS

EPREUVE ECRITE

MOYENNE GENERALE	10,86
MOYENNE DES CANDIDATS ADMISSIBLES	17,42

EPREUVE ORALE

MOYENNE GNERALE	13,20
MOYENNE DES CANDIDATS ADMIS	16,76

MOYENNE GENERALE (écrit + oral) CANDIDATS ADMIS	17,13
---	-------

CAER

EPREUVE ECRITE

MOYENNE GENERALE	10,57
MOYENNE DES CANDIDATS ADMISSIBLES	14,17

EPREUVE ORALE

MOYENNE GENERALE	11,91
MOYENNE DES CANDIDATS ADMIS	14,81

MOYENNE GENERALE (écrit + oral) CANDIDATS ADMIS	14,94
---	-------

AVANT PROPOS

Le concours interne de recrutement de professeur d'éducation physique et sportive et le concours pour l'accès à l'échelle de rémunération s'adressent à des enseignants disposant déjà d'une expérience professionnelle. Les épreuves et les sujets proposés sont conçus de façon à permettre aux candidats de valoriser leurs acquis professionnels. Ils les invitent à s'appuyer et à questionner leurs expériences pour faire des liens entre pratique et théorie, et à s'interroger sur les élèves, sur l'EPS et sur le système éducatif. Les épreuves apprécient, de manière complémentaire, les compétences professionnelles du référentiel du métier du professorat (cf. Tableau suivant).

Ce concours 2021, malgré le contexte sanitaire, s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Toutes les dispositions avaient été prises pour assurer la sécurité des candidats et des jurys.

Ce rapport est écrit en pensant à la fois aux candidats de la session 2021 et à ceux de la session à venir. La description des attentes des jurys dans les différentes épreuves et les principales observations relatives aux prestations des candidats de cette année, constituent un cadre pour aider les candidats de cette session à mieux situer leurs prestations et les candidats des sessions futures à se préparer à ces concours.

Le constat le plus saillant est la qualité des candidats se présentant à ces concours. Les préparations mises en place dans les académies permettent aux candidats d'appréhender les épreuves avec les connaissances et compétences nécessaires pour répondre aux attentes du jury. Les moyennes des candidats admissibles et admis, que ce soit pour le CAPEPS interne ou le CAER, sont élevées. Elles sont respectivement de 17,42 et de 17,16 pour le CAPEPS interne, et de 14,17 et 14,95 pour le CAER. Ces moyennes soulignent que les candidats sont aussi performants dans l'épreuve écrite d'admissibilité que dans l'épreuve orale d'admission, et que pour réussir à ces concours il est indispensable de se préparer efficacement sur ces deux facettes.

Au vu de la difficulté de ce concours, je tiens à féliciter les candidats admis pour leurs excellents résultats. Je comprends également la déception des candidats qui n'ont pas été admis, je les encourage à se représenter, et leur souhaite bonne chance pour une prochaine session.

Je terminerai ce propos introductif en remerciant l'ensemble des membres du jury pour leur engagement et leur professionnalisme.

Carole Sève, IGESR

Présidente du concours

Compétences professionnelles	Épreuve d'admissibilité	Épreuve d'admission	
		Partie 1	Partie 2
Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation			
Faire partager les valeurs de la République	+	+	+
Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	+	+	+
Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	+	+++	
Prendre en compte la diversité des élèves	+	+++	+
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	+		+
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	+	+	++
Maîtriser la langue française à des fins de communication	Écrit	Oral	Oral
Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier		+	
Coopérer au sein d'une équipe			++
Contribuer à l'action de la communauté éducative			++
Coopérer avec les parents d'élèves			+
Coopérer avec les partenaires de l'école			+
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel			+++
Compétences communes à tous les professeurs			
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	+	++	
Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement		+	+
Construire et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	+	+++	
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	+	++	
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves		++	

Répartition des compétences professionnelles appréciées par les épreuves du concours CAPEPS interne et du CAER

Épreuve d'admissibilité

La réussite à l'épreuve écrite du CAPEPS interne exige du candidat qu'il mobilise des connaissances professionnelles au service d'une réponse argumentée au sujet.

Les compétences recherchées à travers cette première épreuve sont :

- la capacité à analyser un contexte singulier pour construire un enseignement cohérent et adapté à l'enjeu du sujet,
- la maîtrise de compétences pédagogiques et didactiques permettant de soutenir une démarche d'enseignement au service des apprentissages de tous les élèves,
- la capacité à coopérer au sein de différents collectifs professionnels en EPS et au sein de l'établissement.

Ainsi au travers de sa proposition, le candidat doit montrer au jury sa capacité à enseigner et à engager la transformation des élèves tant sur le plan moteur que méthodologique et social. Tout au long de la copie, la présence de l'enseignant et des élèves en activité d'apprentissage, est essentielle pour atteindre les attendus du concours.

1. Le sujet

Sujet : Au cours du cycle 4, les élèves passent de la préadolescence à l'adolescence et connaissent des transformations corporelles, psychologiques importantes qui les changent et modifient leur vie sociale. Dans ce cadre, l'éducation physique et sportive aide tous les collégiens et collégiennes à acquérir de nouveaux repères sur soi, sur les autres, sur l'environnement, pour construire une image positive de soi dans le respect des différences.

Dans le contexte de l'établissement proposé en annexe et en référence aux programmes d'EPS, vous présenterez, en les justifiant au regard de cet enjeu, des propositions : de choix didactiques et pédagogiques dans votre enseignement pour une des deux classes décrites ; pour l'organisation collective de l'enseignement de l'EPS et/ou de l'AS dans cet établissement.

2. Analyse du sujet de la session 2021

2.1. Identifier et définir les mots clés du sujet

Si le jury n'attend pas du candidat une méthodologie codifiée en termes de composition écrite, il semble toutefois nécessaire de définir les notions clés du sujet en vue d'établir une réponse précise à la question posée. Il est par ailleurs intéressant de relier l'analyse de ces notions au contexte proposé par le sujet. Nous constatons plusieurs niveaux de mobilisation¹ des termes clés :

N2 : Les termes clés ne sont pas ou peu définis, ce qui conduit les candidats à ne pas traiter véritablement le sujet. Les candidats ont souvent des schémas préfabriqués qui pourraient répondre

¹ Le niveau 1 n'est pas décrit en ce sens qu'il correspond à des copies qui ne sont pas dans les attentes du concours.

à un autre sujet que celui posé. L'utilisation de références théoriques doit également être en adéquation et servir l'argumentaire.

N3 : Les termes du sujet sont identifiés et définis, mais leur analyse reflète une juxtaposition d'idées qui ne questionne le sujet que partiellement. Le candidat s'appuie sur le contexte de l'établissement mais la plupart du temps un des termes du sujet reste implicite.

N4 : Le candidat définit tous les termes clés du sujet. Il est capable de les articuler entre eux et avec le contexte, afin de faire émerger différents enjeux. Il s'appuie sur des références personnelles, institutionnelles ou d'auteurs.

Les mots clés :

« L'adolescence »

Durant cette période, l'élève se transforme sur différents plans :

- transformations corporelles (modification du corps à travers la croissance, la puberté, modification du schéma corporel et/ou modification des performances),
- transformations psychologiques et sociales : besoin de conformité/d'appartenance à un groupe, besoin d'émancipation face à l'adulte, conduites à risques...

L'adolescence est un processus qui contribue à la construction identitaire de l'élève qui passe de l'enfance à l'âge adulte.

« Acquérir de nouveaux repères sur soi »

Ces repères conduisent l'élève à identifier ses qualités, ses points forts et ses points faibles, sur différents registres de ressources. Pour cela, l'élève doit vivre des expériences variées lui permettant de se tester de s'éprouver dans différentes APSA, dans différentes formes de pratiques et/ou différents rôles sociaux (partenaire, aide/conseil, observateur/coach, organisateur, arbitre, juge...). Cette prise de recul sur soi engage l'élève dans une démarche d'analyse et de réflexion. Elle sera facilitée par des situations qui engagent l'élève dans la poursuite de buts de maîtrise plutôt que des buts compétitifs.

« Acquérir de nouveaux repères sur l'autre »

Mobilisés en situation d'enseignement, ces repères amènent l'élève à porter un regard critique et objectif sur ses camarades. La connaissance d'autrui contribue au bon fonctionnement d'une situation de travail et demeure également une condition nécessaire à sa propre réussite. Pour cela il est possible de favoriser des démarches coopératives, de manipuler des outils d'évaluation ciblés sur l'action d'autrui (indicateurs de compétence, critères de réussite...). Ces leviers permettent à l'élève d'identifier et de mieux comprendre ses propres besoins ou ses qualités. Ils impliquent nécessairement l'élève dans différents rôles sociaux.

« Acquérir de nouveaux repères sur l'environnement »

À travers cette notion, l'élève est conduit à prendre du recul sur l'environnement physique, social et culturel qui l'entoure. Un regard qui doit lui permettre de comprendre la société dans laquelle il grandit. L'élève est invité à construire des repères sur l'APSA et sur le contexte de sa pratique. Il peut également mobiliser à titre d'exemple des connaissances sur la nutrition, la santé ou encore la sécurité. Ces repères doivent permettre à l'élève de se construire un regard critique sur le monde qui l'entoure.

« Construire une image positive de soi »

La construction d'une image positive de soi est un processus dynamique à travers lequel l'élève acquiert des repères lui permettant de se définir positivement, de se positionner avec confiance au sein d'un groupe ou encore de se sentir valorisé. L'image de soi renvoie à ce que l'élève pense de lui-même, à la façon dont il se perçoit, tant sur le plan physique que psychologique et social. Elle s'inscrit de manière plus globale dans le concept d'estime de soi. Elle prend appui sur le sentiment de compétence et le sentiment d'appartenance groupale, éléments fondamentaux durant l'adolescence.

Au cours de l'adolescence, l'acquisition de nouveaux repères (sur soi, les autres et son environnement) peut contribuer à la construction d'une image positive de soi. Cela nécessite que l'enseignant place les élèves dans une dynamique de confiance en leur permettant de développer leur sentiment de compétence (entre autres grâce aux repères sur soi), de s'intégrer au collectif (notamment grâce aux repères sur autrui) et de s'inscrire dans une pratique sécuritaire et bienveillante pour soi et les autres (en lien avec les repères sur son environnement)

« Respect des différences »

Il s'agit d'accepter l'autre et ce qu'il est (opinion, discours), d'être ouvert sur son environnement, dans le but de bien vivre ensemble et de contribuer au climat bienveillant de la classe, ce qui se traduirait par une solidarité en acte.

Commentaires : Il est conseillé de réaliser une analyse des termes clés pour les décliner en une pluralité de notions qui doivent être articulées dans les propositions d'action. Par exemple la construction de l'image positive de soi prend appui sur le sentiment de compétence ou encore la notion d'estime de soi. Elle nécessite une démarche qui permet de valoriser les progrès des élèves.

De même la notion de repères pouvait être mise en relation avec les critères de réussite, les ressentis, les indicateurs ou observables manipulées au sein d'une situation d'apprentissage. Enfin, nous recommandons aux candidats d'éviter les listings exhaustifs de définitions qui n'apporteraient pas une contribution à l'analyse du sujet.

2.2. Identifier la commande du sujet

La commande du sujet prend en compte une double exigence. Le candidat doit développer d'une part une proposition d'action mettant en avant ses choix didactiques et pédagogiques pour une des deux classes décrites et d'autre part une proposition d'organisation collective de l'enseignement de l'EPS.

La proposition de choix didactiques et pédagogiques peut être élaborée à différents niveaux, à court, moyen ou long terme.

Concernant les aspects didactiques de son enseignement le candidat est invité à explorer la phase de planification, les choix d'objectifs, ou encore les choix de contenus d'enseignement prioritaires. Ces éléments doivent bien évidemment se situer en lien avec les programmes officiels.

Les choix pédagogiques renvoient à titre d'exemple aux formes de groupement établies au sein de la situation d'apprentissage, à la place des rôles sociaux, ou encore à la mise en œuvre d'une différenciation pédagogique.

L'ensemble de ces choix révèle la démarche mise en œuvre par l'enseignant pour répondre aux besoins des élèves.

La proposition d'organisation collective peut s'envisager de plusieurs manières. L'idée principale est de montrer la place et le rôle de l'enseignant d'EPS au sein de la communauté éducative et dans le système éducatif en général. Pour répondre précisément au sujet le candidat doit montrer en quoi ce travail collectif permet à l'élève de se construire une image positive de soi dans le respect des différences notamment grâce à l'acquisition de différents repères.

Aussi l'organisation collective en EPS peut s'envisager sur une logique disciplinaire, à travers la formalisation du projet pédagogique EPS par exemple. Elle peut également s'inscrire dans une logique interdisciplinaire en contribuant aux acquisitions des compétences générales du socle. Des exemples de mises en œuvre de projets interdisciplinaires (EPI, parcours transversaux : PEAC, parcours citoyen, parcours santé), et d'actions au sein de la communauté éducative (à travers le rôle de professeur principal ou de membre du conseil d'administration...) étaient tout à fait recevables.

Par ailleurs, le candidat pouvait proposer une action mettant en relief l'organisation collective en AS. Il était intéressant de questionner à titre d'exemple l'offre de pratique, le fonctionnement collectif de l'équipe, les expériences possibles à vivre à travers les entraînements, ou encore les actions de formation sur le district ou à l'échelle du département (formation jeunes officiels).

Commentaires : Toutes les propositions doivent être reliées aux notions d'acquisition de repères et de construction d'une image positive de soi. Les choix pédagogiques et didactiques, tout autant que l'organisation collective mise en place autour de l'EPS, doivent permettre de comprendre le lien que fait le candidat entre les différents repères manipulés par l'élève et la construction de l'image positive de sa personne. Par ailleurs l'ensemble de ces propositions doivent être contextualisées en répondant aux problématiques repérées pour l'établissement proposé dans le dossier.



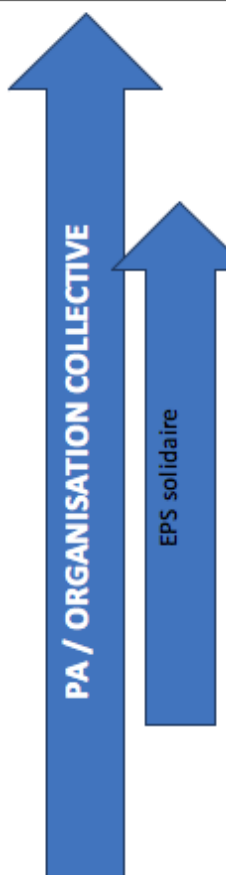

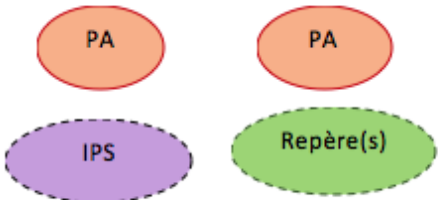
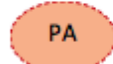
3. Repères pour l'évaluation des copies

3.1 Présentation de l'outil de correction :

Le classement des copies s'est effectué en quatre niveaux. Les indicateurs permettant d'évaluer la qualité des propositions d'action ont été :

- la qualité des liens entre les notions clés : "Repères" et "Image positive de soi" dans la proposition d'action,
- la mise en œuvre de la démarche d'enseignement au service des apprentissages (moteur, méthodologique et social),
- la présentation de contenus d'enseignement (adaptés, différenciés et pertinents),
- l'ancrage dans le contexte au travers de choix clairement identifiés.

L'outil ayant permis de classer les candidats est présenté en page suivante. Afin de l'illustrer, des exemples sont présentés ci-après.

	Analyse sujet	Propositions d'actions : choix didactiques et pédagogiques	Courseurs
N4		<p>Les propositions d'actions</p> <ul style="list-style-type: none"> -sont pertinentes (faisabilité, plus-value en termes d'@) et/ou différenciées -identifient des repères variés qui entraînent des apprentissages (exploitation) -les contenus d'enseignement sont explicites et font le lien moteur/méthodo&S <p>La démarche d'enseignement est explicite et adaptée au contexte. >Un enseignant qui pilote les @ au carrefour des R et IPS</p> <p>-Les choix résultent d'une analyse fine du contexte. Ils permettent de cibler les enjeux prioritaires du contexte.</p> 	
N3	<p>REPERES ↓ OU ↑ IMAGE POSITIVE DE SOI</p>	<p>Les propositions d'actions</p> <ul style="list-style-type: none"> -sont pertinentes (faisabilité, plus-value en termes d'@) -les repères abordés -les contenus d'enseignement sont suggérés par le dispositif <p>La démarche d'enseignement est implicite mais cohérente. >Un enseignant présent, qui dépasse l'aspect organisationnel.</p> <p>Les choix résultent d'une lecture globale du contexte, les liens entre le sujet et les enjeux du contexte ne sont pas clairement identifiés mais sont présents.</p> 	
N2	<p>PROPO ACTIONS > REPERES OU PROPO ACTIONS > IMAGE + DE SOI</p>	<p>Propositions d'actions sans liens évidents avec R ou IPS Certains repères sont annoncés</p> <p>La démarche de l'enseignant n'est pas ou peu développée >Un enseignant animateur</p> <p>Les choix réalisés ne mettent pas en lien les enjeux du contexte et le sujet.</p> 	
N1	SUJET	<p>Propositions d'actions superficielles. Listing générique. Les élèves sont absents.</p> 	

3.2 Hiérarchisation des propositions d'actions

Exemple d'une proposition d'action relevant d'un niveau 2 de traitement :

Le candidat a rappelé dans un premier temps le contexte de la classe de 3e B et annonce un challenge avec les autres troisièmes.

« Le demi-fond va permettre aux élèves de mieux se connaître. Nous avons 25 élèves dans notre classe, nous faisons 5 groupes de 5 élèves, qui sont mixtes et hétérogènes de niveaux. Chaque équipe partira courir en même temps pendant 20 minutes. L'objectif sera d'effectuer la plus grande distance par équipe. La distance parcourue par chaque équipe permet de connaître la distance parcourue par la classe. Chaque équipe dispose, sur le terrain, d'une zone de repos dans laquelle il est possible de s'arrêter. Seul un élève par équipe a le droit de s'arrêter dans cette zone. Le temps de repos est libre. Mais pendant que je me repose, personne de mon équipe ne peut se reposer. Les élèves se voient tous attribuer un numéro avant le début de la course, qu'ils devront communiquer à l'enseignant à chaque fois qu'ils passeront devant lui pour que celui-ci sache à la fin la distance effectuée par les élèves. Cette situation va permettre plusieurs choses, de par le fait d'être en équipe et la compétition entre les classes, donner le goût à l'effort aux élèves. »

Commentaire : Le candidat présente un descriptif de situations conduisant à des apprentissages implicites sans repères clairement définis, énoncés. L'enseignant anime et organise des situations.

Exemple de propositions d'action relevant d'un niveau 3 de traitement :

Les deux notions clés apparaissent au sein de la proposition d'action dans laquelle les élèves coopèrent (rôles sociaux)

« Dans cette proposition pour la classe de 3e, nous nous baserons sur le badminton, support des travaux de M.Mascret « gagner et perdre avec la manière ». Nous proposons une forme de pratique scolaire avec 2 joueurs et 2 observateurs ; les matchs se déroulent en 15 points. L'enseignant détermine des zones dangereuses à atteindre : les zones AR et AV. Les observateurs disposent d'une fiche d'observation avec 2 lignes de score allant de 1 à 15 points : une qui représente les points marqués en zone dangereuse en vert, et l'autre les points marqués en zone centrale en rayé. Si à la fin de la rencontre, le joueur a gagné avec davantage de points verts que rayés, il aura gagné avec la manière (+4 pts). S'il remporte le match avec une majorité de points rayés, il gagne sans la manière (+3 pts). Sur le même principe, s'il perd avec plus de points verts, il aura perdu avec la manière (+2 pts) sinon ce sera sans (+1 pt). Par ce score parlant, l'enseignant valorise la compétence et non la performance ce qui aura pour effet d'augmenter le sentiment d'autodétermination et de compétence de ses élèves qui en ont besoin (caractéristiques de la classe : « image dégradée de soi »). Par cette manipulation des critères de réussite, l'enseignant amène les élèves à adopter une conduite auto-déterminée et à créer un climat motivationnel de maîtrise favorable pour améliorer la confiance et l'estime de soi (axe 2 du projet EPS). Cependant pour qu'il y ait apprentissage, l'enseignant devra accompagner les élèves dans l'augmentation du nombre de points à marquer en zone dangereuse et la construction de nouveaux repères sur soi (orientation de la raquette, éloignement du bras, utilisation du bras libre pour viser). »

Commentaire : Cet extrait illustre le lien entre les repères spatiaux, les critères de réussite et la construction d'une image positive. Cependant les apprentissages ne sont pas explicités. On voit la démarche de l'enseignant qui tient compte des notions clés du sujet mais l'absence de contenus d'enseignement ne permet pas de visualiser ce que les élèves apprennent.

Exemple de propositions d'action relevant d'un niveau 4 de traitement :

Un exemple illustrant l'acquisition de repères au service de la construction d'une image positive de soi à travers une situation d'apprentissage qui prend en compte les différences des élèves de la classe de 5ème.

« Dans cette proposition d'action en handball avec la classe de 5ème nous organisons un dispositif de tutorat sous forme de club. Nous souhaitons encourager la coopération entre pairs en permettant aux élèves de se conseiller mutuellement. Ils vont identifier de nouvelles techniques individuelles et collectives leur permettant de progresser et susceptibles de développer l'estime de soi et le sentiment d'appartenance au groupe. D'après Lafont et Duris en 2013, lorsqu'il y a une dissymétrie motrice, le tutorat est bénéfique pour les élèves tuteurs qui construisent de nouveaux repères sociaux (empathie, capacité à donner des conseils) et pour les tutorés de nouveaux repères moteurs identifiables grâce aux conseils de leurs pairs. En handball, notre objectif sera de passer de l'élève qui a des pertes de balle nombreuses (dues au fait d'un manque de gestion des émotions) à un élève qui construit de nouvelles techniques corporelles permettant de réaliser des actions décisives pour faire basculer le rapport de force (AFC, CA4, cycle 4). Nous plaçons les élèves par club de 8 joueurs avec dans chaque club une équipe espoir (élèves en difficulté) et une équipe 1 (tuteurs capables de faire des choix pertinents) en mélangeant le plus possible les filles et les garçons de la classe. La situation est un match de 6' avec deux clubs qui s'affrontent. A chaque fois qu'un joueur marque en situation favorable (sans défenseur devant lui) un observateur place un plot vert au bord du terrain. Le but de la situation est de gagner le match avec 50% de plots verts. Mon choix pédagogique est de pousser les élèves à repérer les espaces libres pour marquer efficacement. Ensuite à chaque perte de balle, il y a un observateur qui pose un plot rouge et un élève « analyste » qui choisit une cause de la perte de balle en utilisant le tableau ci-dessous. Enfin un élève coach qui doit choisir un conseil prioritaire à donner permettant aux élèves des acquisitions de repères pour s'améliorer après la séquence de coaching. Le tableau suivant synthétise les résultats obtenus par chaque joueur. Il permet de faire le lien entre le conseil que je peux apporter à mon camarade et l'hypothèse expliquant la perte de balle. Cela amène les élèves à prendre des repères précis sur leur camarades mais surtout à les utiliser comme un levier pour progresser.

Equipe espoir	Plots verts	Plots rouges	Cause pertes de balle			Choix d'un conseil
			Maladresse	PB fait mauvaise décision	NPB ne propose pas de solutions	
Léo		2		xx		2
Solène	2					
Mathéo		1			x	4

Les conseils prioritaires sont les suivants :

- 1 : sors de l'alignement avec le défenseur pour te démarquer.
- 2 : si le défenseur est à 2m de toi alors passe la balle à un joueur.
- 3 : si le défenseur est à plus de 2m de toi alors continue d'avancer.

4 : change de rythme pour proposer une solution vers l'avant.

Au travers de ce temps de coaching, je crée un débat d'idées au service de l'enjeu « améliorer les relations entre les élèves et notamment entre les garçons et les filles (projet de classe) ». Mon rôle sera de gérer la diversité des élèves en aidant notamment ceux qui continuent à subir de nombreuses pertes de balles malgré les conseils des partenaires. Pour cela je régule l'aménagement spatial en mettant en place une situation de 4 contre 1 + 2 + 1 pour limiter la pression défensive et permettre à un élève de mieux repérer les espaces libres. Cette pédagogie de la réussite doit permettre de soutenir une image de soi positive pour chacun des élèves.

Ainsi nous avons démontré que par un dispositif de tutorat sous forme de club avec la classe de 5ème, nous pouvons répondre à l'enjeu de favoriser la réussite de tous les élèves, tout en leur permettant d'acquérir des repères moteurs sur eux et sur les autres (observations). Cette situation d'entraide mutuelle est susceptible de favoriser la construction d'une image positive de soi. »

Commentaires : Cette proposition d'action qui illustre l'acquisition de repères sur soi et sur autrui en handball, tient compte de la diversité du public pour amener chaque élève vers la construction d'une image positive de soi dans un travail collaboratif (les rôles sociaux aident aux apprentissages moteurs). Les indicateurs retenus sont les repères qui aident les élèves à coacher (plots de couleur et explications), les conseils prioritaires annoncés montrent les contenus à développer pour aider l'élève à progresser. Le candidat explicite la démarche de l'enseignant, l'activité de l'élève et les apprentissages inhérents à la situation.

3.3 Le jeu des curseurs

Une fois classée dans un niveau, la note de chaque copie a résulté du jeu de deux curseurs :

- la qualité de la proposition d'organisation collective,
- la capacité du candidat à faire vivre une EPS solidaire témoignant d'une prise en compte de la notion de « respect des différences ».

Concernant le premier curseur, il était nécessaire de dépasser la simple description d'un dispositif collaboratif pour aller vers une mise en relation des acteurs, favorisant la construction de repères et la valorisation de l'image de soi pour atteindre une plus-value en termes d'apprentissages. Cela nécessitait de concevoir le métier dans tous les espaces et temps professionnels avec l'ensemble des acteurs et partenaires.

Exemple illustrant l'acquisition de repères au service de la construction d'une image positive de soi, grâce au travail collectif des enseignants.

« Dans le cadre d'un EPI, sur le processus de création artistique, on propose une collaboration français, musique, EPS. Autour d'une thématique commune chaque enseignant propose l'étude d'une œuvre et une création "à la manière de" : l'enseignant d'EPS travaille sur une œuvre chorégraphique choisie, en éducation musicale les élèves travaillent sur un morceau qui sera par la suite dansé en cours d'EPS et enfin en français l'enseignant aborde la poésie au travers du slam. L'exploration du processus de création dans les trois disciplines permet à l'élève de construire des liens entre les disciplines, des repères sur la création et de finaliser un projet artistique avec un groupe de camarades. Cet accomplissement lui donnera l'occasion de mieux se connaître et de se sentir valorisé, ainsi nous espérons que cela renforcera positivement son image de soi. Mes élèves de 3B pourront présenter cet EPI à l'oral du DNB. Avec l'équipe EPS, nous faisons le choix, pour permettre un meilleur suivi des élèves et de valoriser l'image et la confiance en eux, d'établir des fiches de suivi de leur évolution, tenues à leur disposition. Ces fiches leurs sont présentées quand le besoin s'en fait sentir pour valoriser leur image d'eux même et favoriser leur réussite. Mathieu (5ème) se décourage et est

pessimiste sur l'atteinte de son contrat en demi-fond, nous pourrions alors lui montrer que le niveau de maîtrise validé en 6ème dans cette activité, et inscrit sur sa fiche laisse au contraire apparaître que cette performance est accessible (...) Mathieu a un retour sur sa pratique des années précédentes, (...) Ces repères construits contribueront à lui redonner confiance en ses capacités et ainsi redorer l'estime et l'image qu'il porte sur lui-même. (...) Cette proposition de fiche de suivi pourrait être présentée lors d'une réunion de liaison École-Collège, voire co-construite avec les professeurs des écoles du secteur de recrutement, et ainsi s'étendre sur tout le cycle 3, pour se prolonger au cycle 4. »

Commentaires : Nous conseillons aux candidats d'envisager le travail de l'enseignant à différents niveaux et dans différents espaces. Les meilleures copies illustrent cette approche « en entonnoir » qui permet de visualiser la démarche enseignante mise en œuvre à l'échelle d'une leçon, d'une séquence, voire d'un cycle, mais aussi avec différents collègues (équipe pédagogique et éducative).

Exemple illustrant l'EPS solidaire.

Afin d'illustrer la prise en compte de la notion de "respect des différences", le candidat pouvait développer des propositions d'action mettant en relief différents modes de groupement, et différents types d'interactions entre élèves. Dans ce cadre, les compétences méthodologiques et sociales sont au service des apprentissages moteurs des élèves.

4. Conseils aux candidats

Analyse du sujet :

- S'appropriier les dimensions du contexte : établissement, fonctionnement de l'EPS et de l'AS, caractéristiques des classes ; exploiter ces éléments saillants du dossier afin de contextualiser ses propositions d'action.
- Mettre en lien les différentes notions clés du sujet afin de répondre toujours précisément à la question posée.
- Le candidat doit s'engager clairement en tant qu'enseignant de cet établissement pour être force de propositions.

Propositions d'action :

- Déterminer et articuler des contenus d'enseignement moteurs, méthodologiques et sociaux précis, adaptés.
- Faire vivre les propositions sous l'angle du professeur dans une démarche d'enseignement et sous l'angle de l'élève dans une démarche d'apprentissage (avec des exemples concrets de transformations visibles).
- Mettre en œuvre une démarche adaptée : mode d'entrée dans l'APSA, adaptations du règlement, nature des interactions...
- Expliciter la place de l'enseignant au sein de la proposition : guide, régule, remédie...
- Envisager le rôle de l'enseignant d'EPS dans une vision plus élargie à savoir au niveau de l'équipe pédagogique, de l'établissement scolaire et du système éducatif : s'entraîner à rédiger des propositions d'action dans des contextes différents (classe, AS, EPS, établissement).

Rédiger de telles propositions d'actions nécessite un entraînement régulier. Il est possible de le réaliser en prenant appui sur son expérience professionnelle quotidienne.

Aspects formels :

- Soigner la calligraphie, l'orthographe, la syntaxe et la mise en page. A travers la qualité formelle de sa copie, le candidat engage une dynamique de communication positive avec le jury.
- Structurer et équilibrer son devoir, notamment en évitant une introduction disproportionnée au dépend des propositions d'action.

Épreuve d'admission

Le présent rapport est conçu dans la continuité de celui du concours 2019. Il établit le bilan de l'épreuve d'admission de la session 2021 et oriente la préparation des futurs candidats en vue de la session 2022. Le programme de l'épreuve fait l'objet d'une publication sur le site du ministère chargé de l'éducation nationale.

1. Les enjeux de l'épreuve et les attentes du jury

Cette épreuve d'admission évalue le candidat dans son engagement professionnel au service des élèves et de leurs apprentissages en EPS au sein du contexte de l'établissement présenté. Le jury attend une prise de recul et un positionnement personnel sur les enjeux du système éducatif.

En appui du référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation, les compétences professionnelles évaluées prioritairement dans cette épreuve sont :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Faire partager les valeurs de la République

Afin d'évaluer ces compétences, les candidats doivent analyser un contexte scolaire original pour concevoir, présenter et justifier des propositions adaptées à celui-ci. Le parcours professionnel antérieur du candidat est également étudié et support de questionnements.

2. Le cadre général de l'épreuve

Malgré les conditions sanitaires particulières en vigueur au moment du concours, les candidats devaient répondre à la « question dossier » en se situant dans des conditions d'EPS « normales » sans protocole sanitaire particulier à respecter.

Le dossier et la vidéo proposés décrivent un contexte réel d'établissement et l'activité des élèves de l'une des classes de cet établissement, filmés lors d'une leçon d'EPS ayant pour support l'une des APSA du programme du concours.

Cette épreuve repose sur trois temps intimement imbriqués : celui de la préparation (2 heures), celui de l'exposé (20 minutes maximum) et, à la suite, un entretien avec le jury (55 minutes incompressibles).

2.1 Le temps de préparation

Le candidat, dès le début de sa préparation, a à sa disposition les éléments de deux contextes : deux dossiers papiers présentant les établissements concernés et une tablette numérique contenant deux vidéos d'élèves de chacun de ces établissements.

Chaque contexte est spécifié par un dossier papier décrivant l'établissement et une vidéo d'élèves de cet établissement présentant des extraits d'une leçon dans une APSA du programme du concours.

Comme précisé dans ce programme, chaque candidat a pu choisir dans un même champ d'apprentissage, entre deux APSA et/ou deux contextes d'établissement. Le candidat conserve ces éléments durant les deux heures de préparation pendant lesquelles il a également accès aux principaux textes institutionnels encadrant la discipline.

Tous les champs d'apprentissage ont été proposés lors de la session. Chaque jour, un seul champ d'apprentissage a été questionné. Les sujets étaient équitablement répartis entre des contextes de collège et des contextes de lycée.

2.2 La question posée

Pour la session 2021, la question était rédigée ainsi :

“En vous appuyant sur le dossier, la vidéo et un axe des projets qui vous semble prioritaire dans ce contexte, quelle situation d'enseignement proposeriez-vous lors de la prochaine leçon d'EPS pour les élèves de cette classe ?”

Le jury tient à souligner qu'aucune définition préétablie n'est attendue pour chacun des termes de ce libellé.

Cependant, quelques orientations sont données ci-dessous afin de préciser les différents éléments de la question :

- **Dossier** : document au format papier présentant une synthèse du contexte de l'établissement, des orientations du projet d'établissement, du projet pédagogique EPS, du projet d'AS, du contexte de la classe, du projet de classe, du projet de séquence d'APSA, des extraits d'une leçon d'EPS présentés sur la vidéo.
- **Vidéo** : elle présente chronologiquement des extraits d'une leçon d'EPS et permet d'observer les conditions d'enseignement et les comportements des différents élèves d'une classe.
- **Axe des projets** : il peut être sélectionné parmi les différents projets décrits dans le dossier papier, liés à l'établissement ou aux attendus institutionnels.
- **Situation d'enseignement** : elle décrit l'activité des élèves (apprendre) et l'intervention du professeur (prélever-analyser-réguler) dans une situation qui peut comporter plusieurs temps d'apprentissage.

2.3 Le temps de l'épreuve (exposé et entretien) et les champs de questionnement

Le candidat dispose de 20 minutes qu'il utilise en partie ou en totalité pour réaliser son exposé sans être interrompu. Ce temps est suivi d'un entretien de 55 minutes incompressibles.

En raison du contexte sanitaire, la tablette numérique n'a pas pu être utilisée lors de l'épreuve cette année.

Le candidat est questionné sur différents champs. Dans une première partie, l'entretien porte sur les éléments liés à l'enseignant dans la classe et la leçon : l'argumentation du choix d'un axe prioritaire des projets, les contenus et les stratégies d'enseignement adaptés aux transformations visées, les différentes modalités d'évaluation envisagées et l'analyse du système éducatif en lien avec le contexte.

Dans une deuxième partie, l'entretien prend appui sur le dossier de présentation du candidat. Ce dernier est interrogé sur son engagement professionnel et sa posture d'enseignant dans le système éducatif.

3. L'analyse des prestations des candidats

3.1 D'une manière générale

Les candidats sont globalement bien préparés à l'épreuve. Le jury constate une amélioration sur les aspects méthodologiques de l'exposé. Les contenus d'enseignement et leur opérationnalisation dans les mises en œuvre restent un point faible.

Caractéristiques d'un bon candidat :

- Il établit des priorités pour choisir et justifier son axe.
- Il argumente ses propositions au regard de différents éléments du contexte.
- Il identifie clairement des profils d'élèves et réalise des propositions adaptées et différenciées.
- Il fait évoluer, si besoin, sa proposition pendant l'échange pour rendre sa situation plus pertinente.

3.2 Principaux constats sur la prestation globale des candidats (exposé et entretien)

Dans chacun des axes d'évaluation, des éléments jugés prioritaires ont été identifiés pour classer les prestations.

Comme indiqué ci-dessus, deux temps d'entretien sont distingués :

3.2.1 Le candidat dans la situation d'enseignement

Quatre profils de candidats ont été identifiés. Ils relèvent de quatre niveaux de maîtrise des compétences professionnelles (chacun synthétisé par un verbe d'action) qui sont appréciés dans une approche cumulative.

ANIMER : Le candidat propose une situation mettant en action des élèves, sans objectif identifié. Les éléments du dossier papier et de la vidéo ne sont pas pris en compte.

FORMALISER : Deux types de candidats se distinguent : ceux qui identifient et choisissent un ensemble d'axes en lien avec de multiples justifications, sans parvenir à établir une priorité ; et ceux qui parviennent à choisir et à justifier un axe prioritaire adapté.

Dans les deux cas, les visées ne s'opérationnalisent pas dans la situation d'enseignement. La dimension méthodologique et sociale est implicite ou abordée sans lien avec la dimension motrice.

ENSEIGNER : Le candidat choisit et justifie un axe prioritaire adapté. Il identifie différents profils. Il propose des transformations motrices et non motrices. Les apprentissages sont opérationnalisés et, pour les meilleurs, différenciés. Les contenus d'enseignement dans les domaines méthodologiques et sociaux sont mis au service des apprentissages moteurs.

ÉDUQUER : Le candidat choisit et justifie un axe prioritaire pertinent. Tous les élèves apprennent, y compris ceux à besoins particuliers. Il inscrit ses propositions dans différentes dimensions du parcours de formation de l'élève pour garantir la cohérence interne à l'EPS (sur différentes temporalités : année, cycle, cursus de l'élève) et/ou la cohérence externe (AS, parcours éducatifs, interdisciplinarité...).

3.2.2 Le système éducatif et le parcours professionnel du candidat

Trois thématiques sont abordées et évaluées indépendamment. Certains éléments ci-dessous permettent de caractériser les meilleurs candidats :

LES ENJEUX DE LA DISCIPLINE :

La finalité de la discipline est perçue et opérationnalisée aux différents niveaux d'intervention (dans la classe, dans l'établissement, dans le système éducatif). Le candidat identifie les spécificités de l'EPS au regard des autres disciplines et des différents contextes professionnels. Il exploite les connaissances des textes officiels, des différents dispositifs, et des partenariats.

LE LIEN AVEC L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE :

Le candidat met en valeur ses expériences. En prenant du recul, il est capable de dégager ses points forts et de se projeter pour les réinvestir dans son futur métier d'enseignant. Il identifie ses besoins avec lucidité pour se mettre en perspective de formation.

LA COLLABORATION AU SEIN D'UNE ÉQUIPE :

Le candidat est capable d'illustrer concrètement la collaboration au sein de l'équipe disciplinaire, de la communauté éducative et avec des partenaires extérieurs. Il est force de proposition dans ces différentes dimensions.

L'ensemble de ces éléments est synthétisé dans un « bandeau d'évaluation » présenté ci-dessous. Le jury rappelle que les champs de questionnement et la grille d'évaluation relèvent de choix réalisés pour la session 2021. Chaque année, le jury est souverain pour adapter tout ou partie de ces documents d'appui dans la limite du respect du programme de l'épreuve.

3.3 Bandeau d'évaluation de l'épreuve

<p style="text-align: center;">Temps 1 2 3 et 4</p> <p style="text-align: center;">Le face à face pédagogique avec les élèves : concevoir et intervenir pour faire apprendre en EPS dans un contexte singulier</p>	<p style="text-align: center;"><u>LIEN AU</u> CONTEXTE ET <u>A L'AXE RETENU</u></p>	<p style="text-align: center;">Temps 5 et 6</p> <p style="text-align: center;">Les questions vives, la perception des enjeux : témoigner d'une réflexion sur le système éducatif et sur son parcours professionnel L'établissement → l'environnement</p>
<p style="text-align: center;">EDUQUER</p> <p>Forme tous les élèves en EPS, voire au-delà ... Inscrit son action dans <u>le parcours de formation</u> des élèves.</p>	<p style="text-align: center;">⋮</p> <p style="text-align: center;">QUALITE ET PERMANENCE</p>	<p>Fait vivre les enjeux de sa discipline (Enjeux appréhendés dans leur complexité en contextes variés) Se projette avec lucidité au regard de son expérience (conscient des voies de progrès) Coopère au sein de la communauté éducative (parents, partenaires)</p>
<p style="text-align: center;">ENSEIGNER</p> <p>Conçoit, organise et régule les mises en œuvre pour faire apprendre en prenant en compte <u>différents publics</u> identifiés dans le dossier. <u>Articule</u> les dimensions motrices et non motrices.</p>	<p>Argumentatif / permanent</p>	<p>Analyse les enjeux de la discipline au regard du contexte et de son expérience Opère des liens entre son parcours précédent et le métier d'enseignant Coopère au sein d'une équipe pédagogique Connait différents contextes professionnels pour agir dans le système.</p>
<p style="text-align: center;">FORMALISER</p> <p>Planifie et annonce des visées, propose des mises en œuvre, pour la classe du dossier. <u>Juxtapose</u> les dimensions motrices et non motrices</p>	<p style="text-align: center;">↑</p>	<p>Identifie les enjeux de la discipline Identifie les compétences professionnelles de son parcours Agit seul dans sa classe</p>
<p style="text-align: center;">ANIMER</p> <p>Proposition se limitant à une mise en situation des élèves, autour de l'APSA</p>	<p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">Partiel / épisodique</p>	<p>Evoque partiellement les enjeux de la discipline Analyse de façon réductrice son expérience professionnelle</p>

4. Les conseils aux candidats pour la session 2022

Le jury tient à partager quelques conseils méthodologiques liés aux différents temps de l'épreuve.

4.1 Le temps de préparation

4.1.1 Pour choisir le sujet

Le jury recommande de sortir des a priori. Le choix peut se faire par l'APSA ou par le contexte. L'observation des vidéos peut être éclairante.

4.1.2 Pour extraire des éléments prioritaires pour se positionner

Du dossier papier :

- Privilégier une lecture qui commence par la classe pour constituer un filtre
- Extraire un axe qui parcourt plusieurs éléments du dossier
- S'approprier les profils présentés pour réaliser une lecture orientée de la vidéo
- Repérer la démarche établie lors des leçons précédentes
- Intégrer la structure de la leçon pour mieux observer la vidéo

De la vidéo :

- Utiliser des indicateurs observables dans les APSA
- Caractériser les différents profils moteurs, méthodologiques et sociaux
- Repérer des élèves caractéristiques de chaque profil
- Analyser la motricité pour déterminer des besoins prioritaires
- Émettre des hypothèses de transformations
- Relever des éléments de la démarche d'enseignement

4.1.3 Pour déterminer des arguments concernant le choix de l'axe prioritaire

- Avoir un regard croisé entre le dossier et la vidéo pour confirmer la pertinence d'un choix d'axe prioritaire
- Articuler les transformations motrices visées avec l'axe prioritaire choisi

4.1.4 Pour concevoir la situation d'enseignement

La prise en compte du contexte singulier

- S'appuyer sur ce que savent déjà faire les élèves dans les dimensions motrices et non motrices
- Choisir une stratégie d'enseignement adaptée au contexte et à l'axe prioritaire

Les « incontournables » d'une situation d'enseignement

- Un objectif de transformation précis et adapté aux besoins des élèves
- Des contenus d'enseignements moteurs et non moteurs qui permettent de transformer les élèves
- Des contenus différenciés et adaptés aux profils identifiés
- Des formes de groupement au service de l'objectif visé
- Des critères de réussite exploitables par les élèves et l'enseignant
- La place de l'enseignant : interactions, guidage, régulations

4.2 Le temps de l'épreuve (exposé et entretien)

4.2.1 Dans l'attitude et la communication

- Adopter une posture dynamique (communication verbale et non verbale)
- Moduler le débit de parole, notamment en étant posé dans les moments clés de l'exposé : axe prioritaire retenu, objectif de la leçon, formalisation de contenus d'enseignement...

- Utiliser des supports de communication à destination du jury (axe prioritaire et ses déterminants, schéma de la situation d'enseignement, fiche d'observation et/ou d'évaluation...)
- Être à l'écoute du jury pour bien comprendre les questions et construire ses réponses
- Répondre avec clarté et concision
- Justifier et argumenter ses choix dans la mesure où aucune réponse prédéfinie n'est attendue
- Envisager des alternatives ou réajuster sa proposition au regard du questionnement

4.2.2 Pour l'exposé

- Alternier les temps de description, d'explication, de justification au cours de l'exposé
- Présenter la situation d'enseignement suffisamment tôt
- Faire vivre la situation d'enseignement : interagir avec les élèves, guider les apprentissages, remédier aux difficultés...

4.2.3 Pour le questionnement du jury

- Se préparer à partir des différents champs de questionnement
- Anticiper les questions possibles en s'appuyant sur les éléments clés du dossier de présentation
- Avoir réfléchi sur sa propre conception de l'EPS

4.3 Pour la rédaction du rapport d'activité

Le jury n'a pas d'attente spécifique. Ce document n'est pas évalué. Quelques conseils peuvent cependant être formulés :

- Dégager les compétences professionnelles acquises à partir de ses expériences professionnelles et personnelles les plus significatives
- Repérer les compétences réinvestissables dans le métier d'enseignant d'EPS
- Définir des besoins de formation en lien avec le référentiel de compétences professionnelles
- Faire émerger des valeurs qui traduisent la conception personnelle de l'EPS
- Rester authentique dans ce document qui servira de support au questionnement

4.4 Quelques conseils généraux

L'épreuve orale du CAPEPS interne et du CAER EPS nécessite un véritable investissement dans sa préparation. Elle doit s'appuyer sur une connaissance réelle (et non uniquement théorique) des élèves (de différents niveaux de scolarité) en activité. Ainsi, les candidats, pour se former, auraient tout intérêt à observer des leçons prenant appui sur les APSA du programme du concours, dans des contextes scolaires différents.

L'évolution de l'épreuve pour la session 2022 permettra à tout candidat un choix entre deux APSA (dans deux contextes différents) qui ne relèveront plus systématiquement d'un même champ d'apprentissage. L'ensemble des activités du programme doit donc être étudié.

Enfin, il est rappelé aux candidats que les textes officiels parus après la date limite d'inscription au concours ne sont pas support d'interrogation.